

Diffusion :

- Membres du conseil d'administration du CODEP
- Présidents des clubs du 71 et clubs

Réalisée le :	<b>16/01/26</b>		Lieu : Saint-Marcel	
Objet :	<b>Compte rendu de réunion du conseil d'administration</b>			
Rédacteur	Jean-Philippe MAGNIEN			
Date de rédaction	16/01/26	Date de validation		Date de diffusion
Pages	1 sur 7	Fichier : CA CODEP 16 janvier 26.odt		

	Membres du Bureau	Membre du conseil d'administration	Invités
Présents	BILLIARD Frédéric SOUILLOT Jonathan GELIN Cindy DALLE Jean-Gabriel MAGNIEN Jean-Philippe	CARLOT Stéphane FOREST Manon GEORGES Jessica SAUVAGE Louana	Carole LIBRE (Epinac) Cyril GASNIER (Epinac)
Excusés		BARRIENTOS Christophe DUBROMEL Cyrille PESSIN Arnaud COULPIED Marion CHAMPAGNAT Cassandra JASSERAND Samuel TETARD Guillaume	
Absents		DESCOMBES Julie	Edouard BUISSON Yann GOITRE Eric JAFFELIN Caroline VANDEHECKE

**Rappel de l'ordre du jour de la réunion :**

- 1) Distribution des vestes, T-shirts et bloc-notes sont donnés aux présents
- 2) Validation Compte-rendu réunion précédente
- 3) Infos générales du Bureau :
 

<ul style="list-style-type: none"> <li>→ ComptabilitéRetour</li> <li>→CTI contrat territorial inter-ligue</li> <li>→ CPCD et prochaine réunion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Formation dirigeants de comités.</li> <li>→ Retour des membres du bureau</li> </ul>
--	--
- 4) Point Commissions :
 

<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Bad Féminin</li> <li>→ Jeunes</li> <li>→ Stages jeunes</li> <li>→ Festi'Bad</li> <li>→ ICD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Communication</li> <li>→ Bénévoles</li> <li>→ Compétitions</li> <li>→ Subventions</li> </ul>
--	---
- 5) Calendrier et réunions CA
- 6) Avancement ANS ; subvention de fonctionnement obtenue
- 7) Tour de table Clubs
- 8) Date de la prochaine réunion

9) Questions Diverses

Début de séance à 19h35

Accueil et remerciements aux présents

Remerciement au club de Saint-Marcel pour avoir trouvé le local, l'accueil et la gestion du repas

1) Distribution des vestes (pour les membres du bureau) , T-shirts (pour les membres du CA) et bloc-notes (pour tous) sont donnés aux présents

Donnés ce jour du 16 janvier 2026	
Vestes données à :	BILLIARD Frédéric ; GELIN Cindy ; MAGNIEN Jean-Philippe
Bloc-notes donnés à :	CARLOT Stéphane ; FOREST Manon ; GEORGES Jessica ; SAUVAGE Louana; Carole LIBRE; Cyril GASNIER; BILLIARD Frédéric; SOUILLLOT Jonathan ; GELIN Cindy ; DALLE Jean-Gabriel ; MAGNIEN Jean-Philippe
T-shirts de <b>représentation</b> donnés à :	BILLIARD Frédéric ; SOUILLLOT Jonathan ; GELIN Cindy ; DALLE Jean-Gabriel ;MAGNIEN Jean-Philippe ; CARLOT Stéphane ; FOREST Manon ; GEORGES Jessica ; SAUVAGE Louana

Nous remercions le club d'Epinaç qui se fait représenter par deux membres de son club, le président n'étant pas disponible

2)Validation Compte-rendu de la réunion précédente:

adopté à l'unanimité ;

3) Informations générales du Bureau

➤ **Comptabilité :**

Avec les dernières informations de fin novembre 2025 : tout est correct pour les recettes et les dépenses. Les traitements de factures sont à jour.

Reste un retour de facturation aux jeunes du stage et du championnat départemental jeunes : **Cindy se mettra rapidement en contact avec Cyrille pour ces facturations via badnet.**

Le virement des timbres reçu par la ligue a été obtenu pour un montant de 10 600€ environ. Cependant, l'évolution des licenciés montre une baisse globale de 66 licenciés sur le département:

en progression : Macon, Epinaç, Saint-Marcel, Cuisery

en stagnation : Blanzay, La vaillante Autun, Tournus

en diminution /en vigilance : Châlon-sur-Saône, Crêche-sur-Saône, Chauffailles, Bourbon-Lancy , Saint-Remi (problème de gymnase), Couches et les Plumes Buxynois

le lien pour le document est <https://suivi.ffbad.org/?Page=SuiviLicence>

➤ **CTI (contrat entre la ligue et le comité) :**

Le CODEP est un organe décentralisé de la fédération. Nous avons donc un service à rendre à la fédération via la ligue. Réunion prochaine en janvier avec des axes de travail plus précis : CDJ, CRJ, IC,

championnats, ... . La subvention s'élève à 1500€ environ si le CODEP valide des critères prédéfinis mais le bonus sur l'évolution du nombre de licenciés ne sera pas présent.

➤ Dernier CPCD :

Réunion en visio d'une ligue assez équivalente pour sa zone, son niveau de vie, son nombre d'habitants etc... Il possède beaucoup plus de clubs que nous (environ trois fois plus). Pour arriver à ce résultat, une politique de création de clubs à été mise en place par la ligue. Les créations de postes de salariés a beaucoup aidé : dans les clubs ainsi que dans la ligue.

La technique principalement évoquée était de sonder toutes les infrastructures disponibles, réaliser un événement de badminton par la ligue principalement, recenser TOUTES les coordonnées des présents et faire une réunion la semaine suivante pour parler directement de la création du club. Le suivi de création de club est géré par le CODEP qui propose des outils d'aide et un suivi.

Il faut tout de même souligner que seul le résultat des licences de cette année est en diminution. Sur les 4 dernières années, le nombre de licenciés le CODEP71 a beaucoup augmenté.

Pour convertir les clubs associatif, Carole propose une année teste au sein de la fédération. C'est déjà une aide mise en place par la fédération.

Saint-Marcel a signé une convention avec le CFA pour la mise à disposition de matériel : il est possible par conséquent d'entretenir des liens avec les établissements scolaires afin de conserver le public scolaire.

Rappel : les municipales sont en mars 2026 : si des questions sont envoyées aux clubs, merci de faire le retour à toutes les listes municipales en place. En cas de difficulté de réponse, il faut solliciter le CODEP.

➤ Formation dirigeants de comités

La formation des dirigeants de comité doit être planifiée avec Guillaume la semaine prochaine lors du CTI.

➤ Retour des membres du bureau

Jean-Philippe Magnien : Peu de retour sur les mails. Par ailleurs, Jean-Philippe propose que le COM soit demandé si aucun club ne se propose trois mois avant la date butoir des championnats jeunes et adultes.

→ Frédéric répond en proposant que la première date de CDJ à décider soit obligatoirement le championnat départemental jeunes (sauf si Crêches à cause du nombre de terrain). Jonathan ajoute cette réservation automatisée du COM n'est pas motivante pour que les clubs fassent la démarche d'accueil.

Jonathan Souillot : Retour de la réunion bénévole féminine du CROSS : comment donner à chacune des envies et des responsabilités ; **parités dans les conseils d'administration : 50%-50% à partir de 2028** ; sur les postes : créer des binômes pour les commissions ou les missions (exemple : création d'une buvette). Sinon, au sein du CODEP, des réunions de bureau ont été créé avec une heure max tous les deux mois.

La demande de subvention de fonctionnement départemental a été faite et s'élève à 2 900€.

Frédéric rajoute que l'emploi reste un projet à court terme porté par la ligue. Une question avait été posée lors du CPCD sur l'évolution du prix du timbre en ce sens.

#### 4) Point Commissions avec les présents et les retours mails:

##### ➤ Bad Féminin :

La fin d'année 2025 a été calme sur cette commission.

→ Frédéric propose que la commission fasse un événement sur le bad'féminin dans un autre club.

Une visio doit être replacée rapidement pour relancer la commission.

L'objectif est de placer au moins deux événements sur la suite de la saison.

Pour rappels :

- le CODEP doit dépenser 1 500€ pour la justification de la subvention de l'ANS déjà demandée
- les responsables de commission peuvent/doivent déléguer la gestion de l'organisation.

##### ➤ Jeunes :

Le stage jeune s'est très bien passé. Le championnat a été organisé tardivement mais le déroulement de la journée était bon et dans les temps impartis.

Le premier RDJ a été réalisé à Blanzay, l'accueil et l'organisation ont été très appréciés.

Le prochain RDJ (dimanche 18 janvier 2026) se déroule à Epinac et accueillera 62 jeunes.

Le CDJ 2 va être décalé plus tard.

**Sur le prochain CA : il faut qu'on évoque la participation du CODEP sur l'accompagnement humain et les déplacements des jeunes joueurs élites.**

##### ➤ Festi'Bad:

L'affiche a été faite. Rappel des dates :

Crêches	Saint-Marcel	Couches	Epinac
01/02/26	26/04/26	17/05/26	07/06/26

- Stéphane CARLOT a envoyé des demandes à chaque président de club. Il n'a eu que très peu de réponse : le président d'Epinac, le président du CODEP, le vice-président du CODEP.
- Il est envisagé de monter un support de communication par des photos, des vidéos/interviews.
- La limitation du nombre d'inscrits par club est retiré pour favoriser le jeu avec le plus de licenciés possibles.

- Une présentation/charte est en cours d'écriture pour aider à créer des Festi'bad.

➤ Interclubs Comité Départemental :

Concernant le point des ICD, pas de souci particulier en ce début de saison. Juste un réajustement concernant Chauffailles qui avait été déclaré WO pour la première rencontre. Suite à l'avis des différents capitaines, nous leur laisseront sans doute la possibilité de rejouer les matchs de la première journée. Ces matchs devraient être comptabilisés dans le classement final de la D3. Cette décision ne change rien quant à la pénalité financière.

➤ Communication :

Le CODEP remercie Louana pour ses créations d'affiche et sa réactivité au quotidien.

Sur le dernier mois : + 5 000 vues, 23 followers en plus, du partage sur insta

➤ Bénévoles :

Piste pour le bénévolat pour les réunions CODEP: faire une réunion du CA avec un gymnase pour les membres du CA et les présents et enchaîner réunion et temps de jeu.

➤ Compétitions :

Actuellement, aucun club ne peut recevoir le championnat départemental adulte. **Si au 6 février, le CODEP n'a pas de gymnase, il n'y a pas de championnat adulte sur cette saison. La dead-line est fin avril pour le championnat.**

Il faut relancer Arnaud Pessin pour voir sur les dates 14 ou 28 mars.

➤ Subventions :

Le FDVA (fond de développement de la vie associative) est ouvert jusqu'au 6 mars :

deux axes : axe de fonctionnement / axe de projet innovant

## 5) Calendrier et réunion CA

Continuer les réunions du bureau du CODEP tous les deux mois.

A titre prévisionnel, voici les dates placées :

→ AG CODEP : 27 juin 2026

|→ AG Ligue : 3 juillet 2026

## 6) Tour de table Clubs

Avec les présents ou les retours par mails :

	positif	négatif
Epinac	<p>Beaucoup de nouveaux avec un public féminin à hauteur de 50%. Beaucoup de débutants. Un étudiant STAPS encadre les séances du vendredi. Bastien, encadrant l'école de bad, a fait le MODEF L'événement sur Halloween a bien fonctionné Plus de personnes impliquées dans le comité directeur max de licenciés : plafond atteint</p>	<p>La rencontre galette/Epiphanie n'a pas trop fonctionné</p>
Mâcon	<p>Beaucoup de bénévoles très utilisés 215 licenciés Le club travaille sur la création d'un poste à temps plein pour septembre 2026. Le montage financier est actuellement en cours. Ce salarié ne sera pas mis à la disposition des autres clubs du département ; il sera uniquement mis à disposition du Comité et de la Ligue, pour un maximum de 15 % de son temps annuel.</p>	<p>Le club de Mâcon déplore le manque d'engagement des autres clubs dans le développement de l'offre de pratique, qu'elle soit compétitive ou non. Au vu du stade de développement actuel du badminton mâconnais, nous avons décidé de mettre entre parenthèses notre engagement au niveau départemental afin de nous concentrer pleinement sur notre projet de club.</p>
Couches	<p>89 licenciés au total Toujours une bonne dynamique Des animations pour les adultes : montante-descendante (très demandée) ; apéro de fin 2025 dans un bar hors-gymnase (12€ prévu par le club/ personne)+ fléchettes ; soirée galette qui a fonctionné ; En préparation soirée crêpes ; Premier jet d'un projet club avec pour objectif principal de financier entièrement le stage de Doucier.</p>	<p>Jessica sortira de la présidence fin de saison et en a informé ses licenciés. Manon peut éventuellement reprendre la présidence sous la condition d'aide  Gymnase pas top !</p>
Crêche	<p>Cela se passe bien, en préparation de CDJ et tournoi du 14/15 mars 2026 Entraînement par Yohan mis en place une fois par mois</p>	<p>Manque d'entraîneur</p>
Blanzay	<p>Pas de soucis. Nous sommes actuellement 120 licenciés Ouverture cette année d'un tournoi de double fin mai.</p>	<p>Le nombre de licencié est au plafond</p>
Saint-Marcel	<p>176 adhérents, refus de 30 personnes et ré-ouvertures pour 10 personnes Les jeunes sont présents à 100% des créneaux qui leur sont ouverts les tâches sont bien réparties et les commissions sont efficaces les bénévoles sont plus nombreux</p>	<p>Les bénévoles doivent s'impliquer plus en profondeur sur les événements à organiser. Soucis avec les sentiments de certains joueurs face au règlement du club. Pas assez de créneau</p>

Informations :

Rappel : il est important que chaque club soit représenté au CODEP pour qu'on avance ensemble et qu'on entende les besoins de chacun. Lors de cette réunion : seulement 2 présidents présents et 1 représentant.

→ il reste 2 kakemonos pour évoquer le fair-play sur les compétitions jeunes

→ terrain de air-badminton à disposition des mairie, des clubs, des entreprises, des partenariats (team-building)

→ 4 boites de volants reçues des J.O : ( 2 boites de volants neufs ; 2 boites de volants usagés ; 1 volant utilisé pour les finales par club → projet faire des boules/lampes pour mettre ces volants sous cloche)

→ Rappel pour les membres du CA : c'est une obligation d'être présent ou excusé. Au bout de trois absences non justifiées, le membre sera exclu du CA. De même pour les clubs, c'est un minimum de répondre s'ils sont disponibles ou non.

→ Frédéric doit prendre du recul sur sa participation au CODEP71 pour des raisons personnelles

→ Nous restons un des départements le plus dynamique avec beaucoup de jeunes très présents et demandeurs ainsi que des bénévoles très impliqués

### 3) Questions Diverses

Aucune question

**Fin de la séance : 23h11**

**Prochaine réunion : 24 avril 2026 à Bourbon-Lancy ?**